



ASSOCIATION NATIONALE
DES DÉLÉGUÉS DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE

Accès au Portail Chorus Pro

Quelques informations simples pour enregistrer un mémoire de frais de la part de Jacques JOUBERT, délégué du procureur de la République à Gap(05)

Lorsque vous aurez effectué la migration de votre ancien compte « Chorus Portail Pro » vers « Chorus Pro », vous aurez la possibilité de saisir un mémoire. Voici quelques infos pour vous aider dans la démarche :

Selon la copie écran ci-dessous, vous devez :

01- Entrer par groupe de 2 chiffres votre département avec un zéro devant et choisir votre juridiction de rattachement

02- Cocher « **exonéré** » et choisir « **la franchise en base** » « **Art 293B** »

03- Dans le texte de référence choisir « **Art.92 du CPP** »

Saisie de mémoire de justice

Numéro du mémoire : Etat : Mode de dépôt : Saisie Web

En-tête

Destinataire

Juridiction * : 005 Tribunal de grande instance de Gap

Prestataire

Structure * : 1551275... Adresse : LIEU DIT LES

Service : Sélectionner un service 05000

Particulier : 1551275029JOUBERTJACQUESANDRE France

Catégorie de prestataire * : Délégués du procureur Références bancaires * : LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER D

Références

Devise du mémoire * : Euro européen Texte de référence * : Article R.92 CPP (procédure pénale)

Type de TVA * : IVA sur les débits TVA sur les encaissements Exonéré

Numéro de facture : 021/2017

Art 293B(FranchiseEnBase)

Pour enregistrer un mémoire de frais, en tant que « gestionnaire », vous devez avoir souscrit un **mandat** de facturation.

Pour vous aidez, vous pouvez poser la question à l'avatar « Claude ». Sa réponse sera la suivante :

*Seul un gestionnaire peut souscrire un mandat de facturation. Vous devez vous rendre dans l'espace « **Activités du gestionnaire** » / bloc « **Mes structures** », puis sélectionner la structure pour laquelle vous souhaitez signer le mandat de facturation (via le crayon situé en fin de ligne). Dans le bloc « **Mandats de facturation** » cliquez sur « **Souscrire un mandat de facturation** », saisissez un libellé dans le champ prévu à*

cet effet, puis cliquez sur « **générer** ». Vous recevrez un courriel à votre adresse mail de contact contenant un lien cliquable permettant de signer le mandat. Point d'attention : Au moment de cliquer sur le lien, il faut impérativement être connecté à Chorus Pro.

Accéder à la documentation "Créer une fiche structure" : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/> > Documentation > Pour les fournisseurs ou pour les structures publiques > Guides utilisateurs > Gérer une structure sur Chorus Pro

Voici la chronologie de la démarche :

Vous rendre dans l'espace « **Activités du gestionnaire** » / bloc « **Mes structures** », puis sélectionner la structure pour laquelle vous souhaitez signer le mandat de facturation (**via le crayon situé en fin de ligne**).

Dans le bloc « **Mandats de facturation** » cliquez sur « **Souscrire un mandat de facturation** », saisissez un libellé (Le choix du libellé vous revient. Cela peut être votre nom ou un acronyme ou un autre choix) dans le champ prévu à cet effet, puis cliquez sur « **générer** ».

Vous recevrez un courriel à votre adresse mail de contact contenant un lien cliquable permettant de signer le mandat.

Point d'attention : Au moment de cliquer sur le lien, il faut impérativement être connecté à Chorus Pro.

Voir la copie d'écran ci-dessous, pour vous éclairer sur la suite à effectuer pour créer un mandat :

Accueil connecté | Activités du gestionnaire | Mémoires de frais de justice | Sollicitations émises | Mon Compte

Souscrire un mandat

Structure

Identifiant : 1551275 JACQUESANDRE

Désignation :

Adresse : LIEU DIT

Signataire

Nom :

Prénom : JACQUES ANDRE

Adresse : LIEU DIT LES

Mandat

Libellé : DPR..1

Informations Réglementaires

Le contrat de mandat est un pré-requis à la saisie de facture ou de téléchargement sur le portail Chorus Pro. Le mandat est un contrat par lequel une personne, le mandant, donne à une autre personne, le mandataire, le pouvoir de faire un ou des actes juridiques en son nom et pour son compte. Dans le cadre du portail Chorus Pro, le mandat permet à l'Etat d'émettre des factures fiscalement dématérialisées pour le compte du fournisseur.

Pour simplifier la procédure, il vous est proposé de signer en ligne ce contrat de mandat. La signature électronique a été introduite en droit français par la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation

De retour sur le premier masque première copie d'écran ci-dessus), vous pouvez « saisir un mémoire ». La procédure est alors très proche de l'ancien portail.